



Jenlain Infos n°2 juillet 2020

Rendez-vous sur www.jenlain-mairie.com

Vous pourrez vous inscrire à la version en ligne du Jenlain Infos et ne plus recevoir la version papier.

La municipalité ne communique ses informations que par la parution de JENLAIN INFOS et que par son site !

La zone de covoiturage de Wagnies le Grand est ouverte accessible



Une borne de recharge pour voiture électrique est à disposition, une deuxième sera mise en service prochainement, ainsi qu'une video surveillance. Un éclairage

électrique est déjà mis en service.

Nous allons, dans Jenlain, inciter les personnes qui pratiquent le covoiturage à se garer dorénavant sur cette zone de Wagnies et non sur la place.

Aménagement des entrées du village

Opération « entrez, c'est tout vert »

La commune de Jenlain, porte d'entrée de l'arrondissement, a la chance d'être retenue parmi les 10 sur 140 du parc Naturel de l'Avesnois pour participer à cette opération qui a pour but de faire évoluer les entrées des villages.

Une étude complète a été effectuée et nous allons passer progressivement à la phase de réalisation.

Cette action va donc modifier esthétiquement les accès au bourg (route de Bavay, le Faubourg, route de Curgies, route de Sebourg). L'aménagement de la voie ferrée en voie douce est également envisagée.

Soirée festive de l'ASLJ

Le comité de l'ASLJ a considéré en raison des circonstances sanitaires incertaines de renoncer à l'organisation du traditionnel Moules-Frites prévu cette année le 5 septembre. Il est vraiment désolé de cette décision mais un report n'est pas exclu.

Opération Tranquillité-Vacances



Si vous partez en vacances, n'hésitez pas à vous rendre à la gendarmerie de Le Quesnoy (route de Louvignies) pour signaler votre absence.





Fête des voisins



Si la situation sanitaire s'améliore, la fête des voisins pourra avoir lieu le vendredi 18 septembre.

N'hésitez pas à organiser un petit moment festif dans votre quartier ; la commune peut mettre un peu de matériel (tables et chaises) à votre disposition.

Recensement militaire (obligatoire) pour les enfants nés en 2004 .

Prière de passer en mairie.

Le point sur les finances.

Lors de la mandature précédente, il vous a été annoncé dans un flash infos distribué en janvier que les excédents cumulés (fonctionnement plus investissement) seraient de 400 000 euros.

Après consultations d'experts financiers (en finances publiques) qui ont examiné avec soin les comptes municipaux en ce début de mandat, il s'avère que la réserve financière sera nettement moins élevée que celle escomptée. Si nous restons déterminés dans les projets prévus, ces derniers devront se faire en tenant compte de ce paramètre contraignant. Nous vous ferons un point sur les finances en janvier 2021

Opération « masques »

La dernière livraison Région n'ayant pas eu lieu ; nous sommes allés directement au siège à Lille pour exiger le reliquat. La distribution s'est faite ensuite immédiatement. Merci à ceux qui ont dû patienter pour être servis.

Il se peut qu'il y ait eu des oublis ; veuillez dans ce cas nous le signaler en mairie.

Même si la situation sanitaire semble s'améliorer, restez prudents !



Bien vivre ensemble :

Nous sommes collectivement responsables du bien-vivre ensemble. Il s'agit avant tout de civisme, de responsabilité et de respect les uns envers les autres. Mais il s'agit aussi de règles. Les bruits domestiques ou émis par les particuliers sont réglementés par l'article R. 1336-5 du code de la santé publique. Nous vous invitons donc à veiller à ce que l'usage des appareils sonores de bricolage ou de jardinage, les aboiements des chiens, ne puissent nuire à la tranquillité de votre voisinage que ce soit par leur horaire, leur intensité ou leur répétition. Surtout en cette période estivale où chacun aspire à profiter de l'extérieur... Mais bien vivre ensemble, c'est du dialogue avant tout !

Fermeture de la mairie le samedi en juillet et août.



Passez un bel été !